

## SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2021 A 19H30

L'an deux mil vingt et un, le sept septembre, à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Olivier DURAND, Maire.

**Etaient présents** : M. Olivier DURAND, M. Christophe GOURBILLON, M. Hervé BARON, M. Adrien BERTON, Mme Claudine ARCHAMBAULT, M. Vincent PARAT, Mme Magali TETRAULT, M. François BASSET-CHERCOT, Mme Sophie NICOLAS, M. Jérôme ROY, M. Thierry LARCHER, Mme Chantal BOURGUEIL, M. Mathieu MERER, M. Joël ARNAULT, M. Loïc DE LA PORTE DU THEIL

**Etait excusé** : Néant

**Secrétaire de séance** : M. Adrien BERTON a été élu secrétaire.

**Ajout ordre du jour :**

- **Décision modificative n°03 - DM n°03/2021 BU**

- **Appel à projets « sobriété énergétique » du SIEIL pour participation au financement des travaux de réhabilitation énergétique du Presbytère.**

- **Approbation du conseil municipal du 05/07/2021**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de conseil municipal du 5 juillet 2021.

- **Organisation repas de l'Age d'or du 03/10/2021**

*(Arrivée de Madame Sophie NICOLAS à 19h40)*

Les listings des personnes de plus de 70 ans (123) et invités sont distribués aux conseillers municipaux. 6 secteurs sont définis et le retour des listings est demandé pour le 25/09/2021 auprès de Mathieu Merer. L'installation des tables se fera le mercredi 29 septembre à 18h00. Une buvette sera mise en place lors de l'évènement. Le pass sanitaire sera exigé. Le tarif sera de 32€ pour les accompagnants. Monsieur Merer expose le menu ainsi que les vins 100% Chinon qui seront proposés.

- **Journée du Patrimoine – ouverture Eglise**

Monsieur le Maire recherche des bénévoles, en complément de Madame DESSAINT, pour tenir une permanence lors de l'ouverture de l'église à l'occasion de la journée du patrimoine du 18 et 19 septembre. Madame Sophie NICOLAS et M. Loïc de La Porte du Theil se proposent. Des flyers et des cartes postales à vendre pourront être mis à disposition.

- **Ouverture des plis – Garage Impasse des Basses rues**

Concernant la vente du garage communal situé impasse des basses rues et estimé à 8 500 € plus ou moins 10% par le notaire, Monsieur le Maire annonce avoir reçu 2 offres d'achats :

- Offre de Monsieur et Madame STEHLIN : 12 500 €
- Offre de Monsieur et Madame BESSODES : 10 000 €

Après délibération, le conseil municipal, mise à part Monsieur Berton Adrien qui décide de ne pas se prononcer sur ce dossier.

- Décide de retenir l'offre du plus offrant soit celle de Monsieur et Madame STEHLIN à 12 500 €
- Charge Monsieur le Maire d'entreprendre les démarches et à signer tous documents s'y rapportant.

• **Décision modificative n°03 - DM n°03/2021 BU**

Pour mandater l'acquisition d'un congélateur pour la cantine, l'ancien étant hors service, il est nécessaire d'établir un virement de crédit.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote la décision modificative n°03 au budget unique communal 2021 suivante :

- Article 60632 .....- 480 euros
- P89-Article 2188- .....+ 480 euros
- 021/021 – RI..... 480 euros
- 023/023 – DF..... 480 euros

• **Appel à projets « sobriété énergétique » du SIEIL pour participation au financement des travaux de réhabilitation énergétique du Presbytère.**

*(Monsieur Olivier DURAND, Maire et Madame Sophie NICOLAS, conseillère municipale, quittent la séance)*

Le conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du bureau syndical du Syndicat intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire n°2018- 53, approuvant le Règlement de l'appel à projets sobriété énergétique du SIEIL,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire et l'adhésion à la compétence  
électricité de la commune de Parçay sur Vienne,

Considérant que le SIEIL - Territoire d'énergie d'Indre-et-Loire a lancé un dispositif incitatif d'investissement pour la sobriété énergétique des bâtiments publics sous forme d'appel à projets pour les communes adhérentes à la compétence « électricité » ;

Considérant que la commune de Parçay sur Vienne souhaite procéder à la réhabilitation énergétique d'un logement a vocation locative; Considérant que le montant de la subvention demandée s'effectue dans la limite de 20% reste à charge pour la commune, maître d'ouvrage, conformément au plan de financement détaillé ci-dessous :

- DEVIS BEUN Habitat changement des ouvrants : .....40 929.71€
- Subvention SIEIL 25% : ..... 10 232.00 €
- Fond propre..... 30 697.71€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Décide de répondre à l'appel à projets « Sobriété énergétique » du SIEIL en vue de participer au financement des travaux de réhabilitation énergétique du logement en location du presbytère
- S'engage à céder la prime CEE générée pour cette opération au Syndicat intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire ;

- S'assure que l'opération ne fera pas l'objet d'une valorisation, des CEE, par un autre tiers ;
- Autorise le SIEIL à communiquer sur les projets retenus dans sa communication globale ;
- Autorise la première adjointe à signer tout acte afférant à cette demande.

*(Monsieur Olivier DURAND, Maire et Madame Sophie NICOLAS, conseillère municipale, réintègrent la séance)*

- **Informations sur les divers travaux**

- **Château d'eau**

Le lavage du château d'eau aura lieu le 22/09/2021. Des coupures d'eau sont à prévoir dans la matinée.

- **Chillaudières**

Les travaux de voiries aux Chillaudières ont bien été effectués.

- **Voirie**

Plusieurs trous ont été rebouchés sur la commune.

- **Columbarium**

Le columbarium et le jardin du souvenir ont été posés. Il reste l'eau à brancher et la végétation à intégrer. Monsieur Baron remercie les élus qui ont contribué à cette réalisation et permis une économie non négligeable.

- **Ecole**

Le passage piéton devant l'école a été repeint.  
Le panneau « école de l'Arceau » a été posé .

- **Vaurayé**

Le haut du chemin qui mène à Vaurayé est en mauvais état. Le conseil municipal propose de demander conseils et devis auprès de l'EURL ADTP et de l'entreprise VIROLEAU.

- **Sénat**

Monsieur le Maire et M. Basset Chercot ont rencontré le sénateur le 1<sup>er</sup> septembre. Différents sujets ont été évoqués comme le problème des castors, le remboursement des masques, le dossier carrière, le projet city stade (Monsieur le Sénateur soutiendra le projet pour la DETR)

- **City stade**

Le dossier de l'aménagement du city stade est actuellement en attente des accords des commissions accessibilité et sécurité des jeux.  
Des devis supplémentaires sont en cours.

- **Questions diverses**

- **Salle des fêtes**

- Le conseil municipal se demande s'il ne serait pas judicieux de procéder à la pose du panneau de la salle polyvalente en présence de M. Caillias le jour du repas de l'Age d'or. Monsieur le Maire répond qu'il va lui en parler.
- Monsieur Berton évoque qu'il manque une table à langer dans les toilettes de la salle polyvalente. Un devis sera demandé.
- Monsieur Arnault demande à ce qu'un devis soit sollicité pour un défibrillateur au sein de la salle polyvalente.
- Monsieur Thierry LARCHER demande si des blocs portes peuvent être installés au niveau des portes de la salle polyvalente au lieu des cales amovibles. Monsieur le Maire répond que ce n'est pas envisageable car ce sont des portes coupe-feu qui doivent rester fermées.

- **AFB**

Le conseil municipal donne son accord pour le prêt d'une armoire électrique à l'occasion d'un tournoi de foot de l'AFB le 11 septembre 2021 à Cravant les Coteaux.

- **Syndicat de la Manse**

Monsieur de la Porte du Theil distribue un questionnaire d'évaluation des dégâts et incidences liés à la présence de castors sur la Bourouse diffusé à 122 foyers (Theneuil, Chezelles, Luzé) par le syndicat de la Manse et n'ayant reçu que 17% de retour. Il ajoute que les services départementaux commencent à prendre conscience du problème des castors et à chiffrer l'estimation des dédommagements des dégâts.

- **Service technique**

Monsieur le Maire annonce qu'un taille haie est en cours d'acquisition et que le broyeur est revenu de réparations.

*(Monsieur de la Porte du Theil Loïc quitte la séance)*

- **Commission embellissement**

Monsieur Arnault souhaite que la commission embellissement de la commune se réunisse. Un Rendez-vous sera programmé.

- **Marchés gourmands**

M. Basset Chercot a été surpris de la teneur plutôt négative de l'article de la Nouvelle République accompagné d'une photo prise au début alors que les participants n'étaient pas tous arrivés. S'il est vrai que la participation a été moindre que pour les précédents marchés, notamment sans doute du fait de la suppression du dernier prévu, la teneur de l'article ne reflète pas le succès de celui-ci et l'implication des organisateurs.

*(Pour information, il a eu l'occasion d'en parler avec la correspondante à l'occasion d'une réunion du Syndicat de la Manse étendu. ) "*

- **Fibre**

Monsieur ARNAULT Joël demande des nouvelles de la fibre. Les membres du CM s'interrogent également.

Le conseil s'est clôturé à 20h50.

DURAND OLIVIER	GOURBILLON CHRISTOPHE	MERER MATHIEU
ARCHAMBAULT CLAUDINE	BERTON ADRIEN	PARAT VINCENT
BARON HERVÉ	TETRAULT MAGALI	ARNAULT JOËL
NICOLAS SOPHIE	BASSET-CERCOT FRANÇOIS	DE LA PORTE DU THEIL LOÏC
BOURGUEIL CHANTAL	LARCHER THIERRY	ROY JÉRÔME